

# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARACYCLISME

18 et 19 juin 2016

**BELLERIVE-SUR-ALLIER / CUSSET**

**Samedi 18/06**

Course en ligne à partir de 9h

Espace Monzière, Bellerive-sur-Allier

**Dimanche 19/06**

Contre-la-montre à partir de 9h

Cusset

**Comité départemental Handisport de l'Allier**

**En partenariat technique avec**

**Bellerive Sports Cyclistes**

**Avenir Cycliste de Cusset**



**AUVERGNE – Rhône-Alpes**

# Programme prévisionnel

---

## Vendredi 17 juin

---

**16 h 00** **Permanence**, Espace Monzière à Bellerive-sur-Allier  
**à 18 h 00** *Contrôle engagements, casques (couleur dominante obligatoire par catégorie), licences*

**15h 00 à 18h 00** **Commission de classification** (sur inscription et convocation)

18h30 Réunion technique d'information, ouverte à tous les coureurs et accompagnateurs

---

## Samedi 18 juin

---

### Course en ligne - Bellerive-sur-Allier

8h45 Appel Handbikes H1/2/3/féminines H et tricycles  
9h00 Départ des épreuves Handbikes H3 et féminines H (10 tours soit 47km)  
9h01 Départ des épreuves Handbikes H1/2 et tricycles (6 tours, 28.2km)  
10h00 Arrivée Handbikes H1/2 et tricycles  
10h30 Arrivée Handbikes H3 et féminines H  
10h30 Appel Handbikes H4/5  
10h45 Départ des épreuves Handbikes H4/5 (10 tours soit 47km)  
12h25 Arrivée Handbikes H4/5  
Pause  
13h15 Appel Tandems  
13h30 Départ des épreuves Tandems (16 tours soit 75.2km)  
15h25 Arrivée Tandems  
15h30 Appel Solos et Sourds  
15h45 Départ des épreuves Solos C4/5 et Sourds (15 tours soit 70.5km)  
Départ des épreuves Solos C1/2/3 et féminines C (12 tours soit 56.4km)  
17h15 Arrivée Solos C1/2/3 et féminines C  
17h35 Arrivée Solos C4/5 et Sourds  
18h15 Protocole

---

## Dimanche 19 juin

---

### Contre la montre - Cusset

9h00 Départ du premier coureur  
12h00 Arrivée du dernier coureur  
12h30 Protocole

## Les parcours

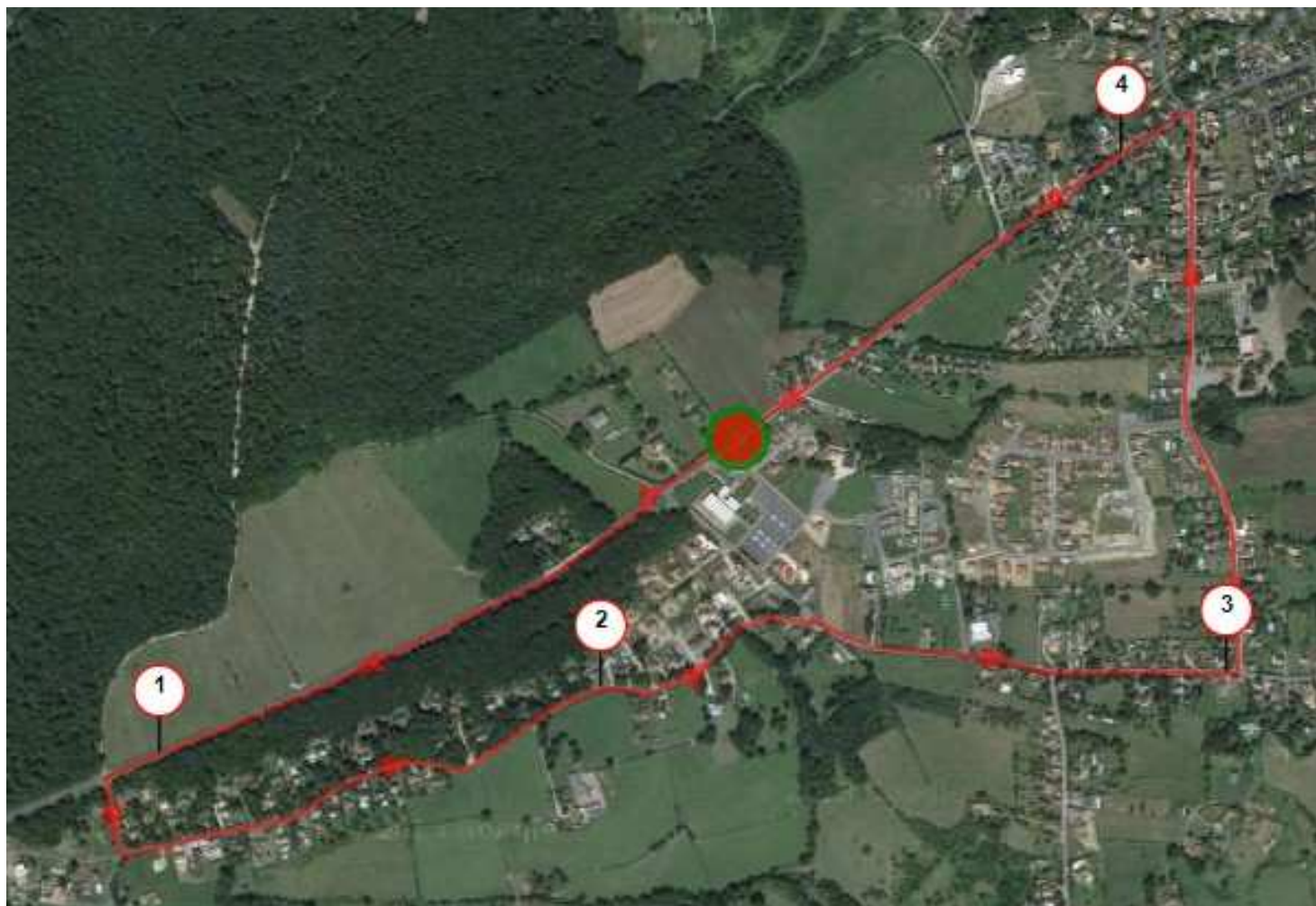
Les épreuves des championnats seront organisées sur 2 circuits différents, situés sur 2 communes de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier.

Le parcours de la course en ligne, long de 4,7km est tracé sur les hauteurs de Bellerive-sur-Allier, autour de l'espace Monzière. Il ne présente pas de difficulté majeure, excepté une petite rampe de 500m à 4% dans le dernier kilomètre. L'arrivée sera jugée au bout d'une ligne droite de 1km très large.

Le parcours du contre-la-montre est un aller-retour entre la commune de Cusset et celle d'Arronnes, soit 26km. L'aller est à profil montant avec 2 passages côtes, tandis que le retour se fera majoritairement en faux plat descendant.

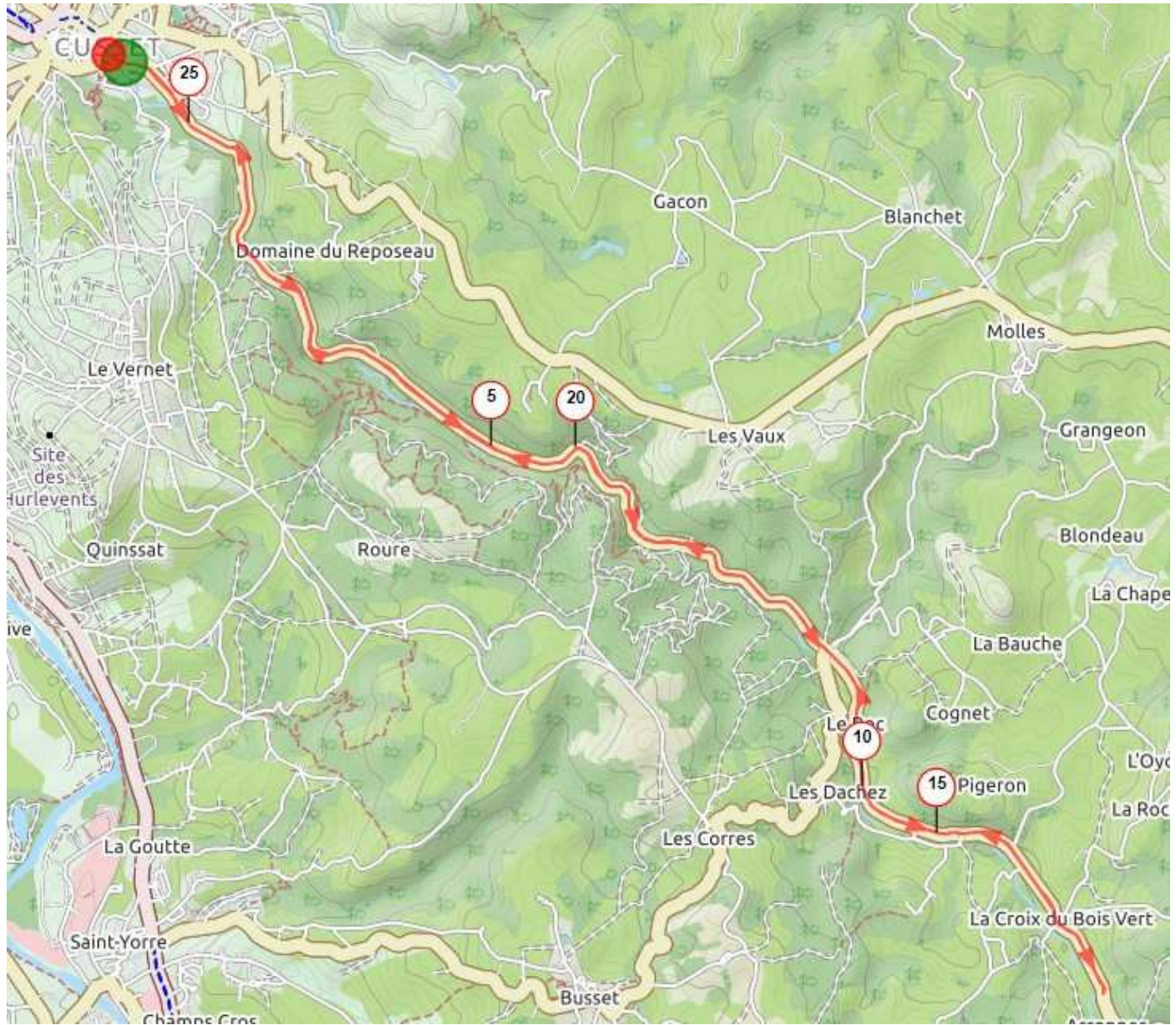
### Course en ligne

Départ et arrivée : espace Monzière, 1 rue de la Croix des Barres, 03700 Bellerive-sur-Allier



## Contre-la-montre

Départ et arrivée : rue de la Barge, 03300 Cusset



# Reglement

Le règlement appliqué lors des épreuves sera celui de l'UCI (Union Cycliste Internationale), de l'IPC (Comité International Paralympique) et de la Fédération Française Handisport.

## Rappels particuliers :

La double licence (FFH et FFC) est obligatoire. Les deux licences devront être présentées lors du retrait des dossards.

Sur les épreuves en ligne, les sportifs devront obligatoirement porter un casque avec une couleur dominante définie en fonction de leur classe sportive :

Couleur de casque	Catégorie
rouge	WC5, MC5, MT2, WH4, MH4, MB
blanc	WC4, MC4, WH3, MH3, WB, WT2
bleu	WC3, MC3, MH2, WT1
noir	WC2, MC2, MT1, WH5, MH5
jaune	MC1, WC1, WH2
vert	MH1
orange	WH1, MS

Les vétérans devront obligatoirement porter un casque de la couleur de leur catégorie (et non un casque jaune).

Pour qu'un titre puisse être décerné dans une classe sportive, un minimum de trois participants est obligatoire, Dans le cas contraire, il sera procédé à un regroupement de classes, avec factorisation des temps sur l'épreuve contre la montre. Les facteurs de temps appliqués seront ceux définis par l'UCI. La décision d'un regroupement de classe sera prise à l'issue du retrait des dossards de tous les participants le vendredi. La décision sera communiquée lors de la réunion technique d'information programmée le vendredi en fin d'après-midi.

## Division B

B	Hommes	100.00 %		
B	Femmes	88.06 %	100.00 %	

## Division C

C5	Hommes	100.00 %									
C4	Hommes	98.12 %	100.00 %								
C3	Hommes	92.77 %	94.55 %	100.00 %							
C2	Hommes	89.56 %	91.28 %	96.54 %	100.00 %						
C5	Femmes	88.06 %	89.75 %	94.92 %	98.33 %	100.00 %					
C4	Femmes	86.40 %	88.06 %	93.14 %	96.48 %	98.12 %	100.00 %				
C1	Hommes	85.12 %	86.75 %	91.75 %	95.04 %	96.66 %	98.51 %	100.00 %			
C3	Femmes	81.69 %	83.26 %	88.06 %	91.22 %	92.77 %	94.55 %	95.97 %	100.00 %		
C2	Femmes	78.87 %	80.38 %	85.01 %	88.06 %	89.56 %	91.28 %	92.65 %	96.54 %	100.00 %	
C1	Femmes	74.96 %	76.39 %	80.80 %	83.69 %	85.12 %	86.75 %	88.06 %	91.75 %	95.04 %	100.00 %

## Division H

H5	Hommes	100.00 %																	
H4	Hommes	100.00 %	100.00 %																
H3	Hommes	97.69 %	97.69 %	100.00 %															
H5	Femmes	88.06 %	88.06 %	90.14 %	100.00 %														
H4	Femmes	88.06 %	88.06 %	90.14 %	100.00 %	100.00 %													
H3	Femmes	86.03 %	86.03 %	88.06 %	97.69 %	97.69 %	100.00 %												
H2	Hommes	82.83 %	82.83 %	84.79 %	94.06 %	94.06 %	96.29 %	100.00 %											
H2	Femmes	72.94 %	72.94 %	74.66 %	82.83 %	82.83 %	84.79 %	88.06 %	100.00 %										
H1	Hommes	57.43 %	57.43 %	58.79 %	65.22 %	65.22 %	66.76 %	69.33 %	78.74 %	100.00 %									
H1	Femmes	50.57 %	50.57 %	51.77 %	57.43 %	57.43 %	58.79 %	61.06 %	69.33 %	88.06 %	100.00 %								

## Division T

T2	Hommes	100.00 %																	
T2	Femmes	88.06 %	100.00 %																
T1	Hommes	82.35 %	93.52 %	100.00 %															
T1	Femmes	72.52 %	82.35 %	88.06 %	100.00 %														

## Classification

Une commission de classification sera mise en place le vendredi 17 juin après-midi, de 15h à 18h.  
Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site : <http://paracyclisme-handisport.fr/documentation/#classification>.

Les compétiteurs seront préalablement convoqués par écrit par la commission fédérale cyclisme.

## Contrôle anti-dopage

Les locaux prévus pour un éventuel contrôle anti-dopage sont :  
Samedi 18 juin : espace Monzière, à Bellerive-sur-Allier  
Dimanche 19 juin : stade Jean Moulin, à Cusset

## Hebergement

L'hébergement est à la charge des participants.

Pour information, le CREPS de Vichy est situé à seulement 3km du circuit de la course en ligne.  
Des pré-réervations ont été effectuées, mais seulement un nombre très restreint de chambre est disponible.

C.R.E.P.S Auvergne Vichy (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives)  
Route de Charmeil, 03700 Bellerive-sur-Allier  
Téléphone :04 70 59 85 60

## Engagements

L'engagement doit se faire à partir du fichier disponible au téléchargement sur le site : <http://paracyclisme-handisport.fr/calendrier/>.

Les compétiteurs doivent être engagés par leur club, officiellement affilié à la Fédération Française Handisport. Les deux licences (FFH et FFC) devront être présentées aux arbitres lors de la remise des dossards. Pour tout renseignement sur la licence FFC, envoyez un mail à: [cyclisme@handisport.org](mailto:cyclisme@handisport.org)

La clôture officielle des engagements est fixée au **04 juin 2016, délai de rigueur**. Le montant est de 10 € par concurrent pour l'ensemble du week-end.

Le règlement devra être joint à l'envoi et libellé à l'ordre du Comité Départemental Handisport de l'Allier.

En cas d'engagement non conforme, non-paiement ou hors délai, une pénalité de 10 € supplémentaires devra être acquittée.

Le bulletin d'engagement et le règlement devront être envoyés à l'adresse suivante :

M. Raymond Labrosse  
32 rue de Vingré  
03200 Vichy

## Contacts

Robert Fassolette (CDH03) : [robert.fassolette@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:robert.fassolette@creps-vichy.sports.gouv.fr), 06 13 06 73 43

Raymond Labrosse (Bellerive Sports Cyclistes) : [rclabrosse@hotmail.fr](mailto:rclabrosse@hotmail.fr); 06 71 56 81 15

Jérôme Dupré (FFH) : [j.dupre@handisport.org](mailto:j.dupre@handisport.org); 06 14 44 46 32